MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie de Bretagne
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Ouest

Décision n° 37205 du 8 décembre 2020
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
de la région de gendarmerie de Bretagne

NOR : INTJ2032407S

Le commandant de la région de gendarmerie de Bretagne et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 36253 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032332S),

Décide :

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1er janvier 2021 :

Brunet	Éric	NIGEND :	177 505

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1er janvier 2021 :

Le Cam	Didier	NIGEND :	143 216
Le Maoult	Jean-Pierre	NIGEND :	163 338

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1er janvier 2021 :

Cavalière	Sandrine	NIGEND :	215 448
Bonne	Damien	NIGEND :	237 797
Théon	David	NIGEND :	191 033
Barthélemy	Arnaud	NIGEND :	225 591

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1er janvier 2021 :

Coppin	Michaël	NIGEND :	229 263
Gutierrez	Solenn	NIGEND :	229 317
Lambert	Jennifer	NIGEND :	245 485
Burel	Romain	NIGEND :	240 239
Troffigué	Clémence	NIGEND :	306 039
Lefrançois	Marie	NIGEND :	323 820
Paquereau	Romain	NIGEND :	169 058

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 8 décembre 2020.

Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie de Bretagne
et la gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Ouest,
P. Sauvegrain